

MAI 2025

## DECLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA CD21

Madame la Présidente, Mmes et Mm. les élu(e)s, M. le DGSD, Mmes et Mm., cher(e)s collègues,

Le syndicat UNSA CD21 a décidé de faire court et de s'adresser à vous avec clarté et détermination, dans un esprit de respect mutuel et de responsabilité, pour porter haut et fort nos revendications et nos préoccupations face aux orientations qui s'imposent à notre collectivité.

**Notre message s'intitule « Faire plus avec moins, jusqu'ou ».**

Les annonces récentes évoquant la suppression d'une quarantaine de postes pour l'année 2025, ne peuvent être considérées comme une simple donnée comptable. Elles traduisent une tendance inquiétante : celle d'une collectivité qui, sous prétexte de contraintes budgétaires, impose aux agents de faire toujours plus avec toujours moins. Cette logique, si elle peut sembler pragmatique à court terme, peut mettre en péril la qualité du service public, la santé mentale, sujet fléchi comme prioritaire par le Président, et la motivation des agents. Les réorganisations et notamment certaines qui nous sont présentées au sommaire de notre séance du jour, le non remplacement des postes, le report des missions sur le reste des équipes, l'engagement sur de nouvelles compétences non obligatoires, avec des moyens et des effectifs constants voire diminués, tout cela contribue à une surcharge de travail, à une dégradation des conditions d'exercice et à une perte d'attractivité de notre collectivité. Les équipes subissent au quotidien ces nouvelles orientations. Les agents font remonter leurs difficultés, mais rien n'y fait. On continue dans cette voie, mais bien évidemment en prônant la bienveillance et l'attractivité de la collectivité.

Mme la Présidente, M. le DGSD, de plus en plus d'équipes vont mal. Mais apparemment, ce n'est pas grave. Nous constatons que les équipes, déjà éprouvées, voient leur mal-être s'accroître, avec une augmentation des restrictions médicales et un sentiment d'abandon face à leurs difficultés.

Tout cela pour vous dire, que **le syndicat UNSA CD21 n'a jamais été aussi inquiet pour les agents du Conseil Départemental de la Côte-d'Or et que malgré nos alertes et remontées, nous avons l'impression que quoi qu'il arrive, le but à atteindre doit être atteint, à savoir, faire des économies sur les dépenses de fonctionnement et par voie de conséquence sur la masse salariale.**

**Le syndicat UNSA CD21 refuse cette logique de « faire plus avec moins » qui sacrifie la qualité de vie au travail et la pérennité de nos services publics.**

**Nous exigeons un dialogue social sincère, transparent et constructif, notamment sur le futur RIFSEEP.** Il est inacceptable que ce dossier, crucial pour la rémunération de nos agents soit en « stand-by » depuis des mois ou traité dans l'opacité, sans garanties claires sur le maintien de leur pouvoir d'achat. Les premières pistes annoncées ne font qu'accroître notre inquiétude et notre sentiment que le plus dur est devant nous. **Nous demandons que la collectivité prenne ses responsabilités : garantir la stabilité des rémunérations, tant au niveau de l'IFSE que sur un CIA moyen, respecter le dialogue social et ne pas céder à la tentation de faire des économies au détriment des agents et des usagers.**

**Le syndicat UNSA CD21 exige de la transparence dans ce dossier, à savoir la communication de l'ensemble des éléments techniques et comparatifs entre le système actuel et les projections.** Nous savons que la collectivité travaille depuis des mois sur ce chantier, sans que nous puissions en être partie prenante.

**Le syndicat UNSA CD21, organisation syndicale majoritaire et responsable privilégie le dialogue social constructif, mais il ne restera pas silencieux face à toute tentative de dégrader davantage les conditions de travail et les rémunérations.** Nous sommes prêts à défendre les intérêts de tous les agents, à refuser toute mesure qui entraînerait une perte de rémunération ou une dégradation de leur situation.

Nous appelons à une prise de conscience collective. Il est temps de remettre l'humain, la qualité du service publique et la justice sociale au coeur de nos préoccupations. Il n'est pas question que lorsque les agents expriment leurs difficultés ou leur mal-être, la situation se retourne contre eux. Il est effectivement plus facile de juger que de gérer.

**Nous souhaitons rencontrer M. le Président pour lui exposer nos positions et continuer à défendre les intérêts des agents que nous représentons. Notre engagement reste celui d'un dialogue respectueux, mais ferme, pour que l'avenir de notre collectivité soit celui d'un service public fort, équitable et humain.**

Je vous remercie pour votre attention.

Karine MILLE  
Secrétaire Générale

## RETOUR SUR LE CST

Une séance du Comité Social Territorial s'est tenue le 13 mai 2025.

Les rapports suivants étaient présentés pour avis :

1/ [Mesures d'apprentissage pour la rentrée 2025-2026](#)

AVIS DES OS :  
**UNSA : (7 voix) POUR**  
FA-FPT : (2 voix) POUR  
CGT : (1 voix) POUR

2/ [Plan de formation](#)  
AVIS DES OS :  
**UNSA : POUR (7 voix) POUR**  
FA-FPT : (2 voix) POUR  
CGT : (1 voix) POUR

3/ [Atteintes et interventions](#)

AVIS DES OS :  
**UNSA : (7 voix) POUR**  
FA-FPT : (2 voix) POUR  
CGT : (1 voix) POUR

L'UNSA CD21 est notamment intervenu concernant la prime de travail posté qui a été supprimée pour les agents du STACO et a demandé que ce point soit à nouveau étudié.

4/ [Délibération cadre sur le Compte Epargne Temps](#)

AVIS DES OS :  
**UNSA : (7 voix) POUR**  
FA-FPT : (2 voix) POUR  
CGT : (1 voix) POUR

5/ [Participation du Département à la consultation CDG21 risques santé](#)

AVIS DES OS :  
**UNSA : (7 voix) POUR**  
FA-FPT : (2 voix) POUR  
CGT : (1 voix) POUR

L'UNSA CD21 a validé la participation du Département à la consultation lancée par le Centre de Gestion de la Côte-d'Or (CDG21) pour le risque "santé". A l'issue de cette consultation, le syndicat UNSA CD21 se réserve le droit de demander la possibilité d'une ouverture à d'autres prestataires.

6/ [Horaires d'ouverture des ESCO - Expérimentation de nouvelles modalités](#)

AVIS DES OS :  
**UNSA : (7 voix) POUR**  
FA-FPT : (2 voix) POUR  
CGT : (1 voix) POUR

7/ [Evolution organisation de l'ASCO de Dijon](#)

AVIS DES OS :  
**UNSA : (7 voix) POUR**  
FA-FPT : (2 voix) POUR  
CGT : (1 voix) POUR

8/ [Préfiguration nouveau service Education, Sports, Evénements sportifs CD21](#)

AVIS DES OS :  
**UNSA : (7 voix) CONTRE**  
FA-FPT : (2 voix) POUR  
CGT : (1 voix) CONTRE

L'UNSA CD21 a exprimé l'incompréhension, le désarroi et la souffrance des équipes face à cette réorganisation qui se fait au détriment du bien-être des agents. Ces derniers subissent une surcharge de travail conséquente suite notamment au départ de la chef de service, non remplacée et des perspectives de gestion de missions supplémentaires, malgré leurs alertes répétées. L'UNSA CD21 a demandé la suspension de cette réorganisation qui a uniquement été pensée dans son cadre général, sans toutefois observer précisément les missions et la répartition des charges de travail. Devant le refus de la collectivité de suspendre ce dossier, le syndicat UNSA CD21 a voté CONTRE.

9/ [Evolution organisation DAA-SDO](#)

AVIS DES OS :  
**UNSA : (7 voix) ABSTENTION**  
FA-FPT : (2 voix) POUR  
CGT : (1 voix) POUR

L'UNSA CD21 a fait remonter des incohérences dans l'organigramme présenté avec l'absence de certains postes. L'UNSA CD21 a également à nouveau fait part du mal-être ressenti dans ce service. Ce dossier avait préalablement été présenté en CST de février alors que les équipes n'avaient pas été averties de cette réorganisation. En raison de la fragilité de cette équipe et afin de conserver une veille attentive sur cette situation, l'UNSA CD21 a décidé de porter une ABSTENTION sur ce dossier et reste très attentif à la mise en place de cette réorganisation.

10/ [Généralisation progressive accompagnement rénové bRSA](#)

AVIS DES OS :  
**UNSA : (7 voix) ABSTENTION**  
FA-FPT : (2 voix) ABSTENTION  
CGT : (1 voix) ABSTENTION

Le syndicat UNSA CD21 a fait remonter les grandes difficultés et la surcharge de travail des équipes qui sont de plus en plus en tension. Nous avons également exprimé le fait que France Travail se déchargeait de nos mission sur le Département, sans moyens supplémentaires et au détriment des agents du CD21. Le rapport proposé ne résolvant pas ces problématiques, le syndicat UNSA CD21 a décidé de s'abstenir.

11/ [Evolution encadrement Direction Eau Environnement Alimentation](#)

AVIS DES OS :  
**UNSA : (7 voix) POUR**  
FA-FPT : (2 voix) POUR  
CGT : (1 voix) POUR

12/ [Organisation de la Mission Sécurité au Département](#)

AVIS DES OS :  
**UNSA : (7 voix) POUR**  
FA-FPT : (2 voix) POUR  
CGT : (1 voix) POUR

13/ [Accueil Espace numérique Côte-d'Or rue du Château à Dijon](#)

AVIS DES OS :  
**UNSA : (7 voix) POUR**  
FA-FPT : (2 voix) POUR  
CGT : (1 voix) POUR

14/ [Regroupement agents STCO Seurre et St Usage futur STCO Pagny le Château](#)

AVIS DES OS :  
**UNSA : (7 voix) POUR**  
FA-FPT : (2 voix) POUR  
CGT : (1 voix) POUR

Les rapports suivants étaient présentés pour information :

✓ Avancement du projet refonte de l'intranet

L'UNSA CD21 reste à votre disposition pour échanger sur ces dossiers.

**JE SOUHAITE REJOINDRE L'UNSA CD21 !**  
**JE CONSULTE LE NOUVEAU SITE INTERNET**



**NOUS CONTACTER**

► par téléphone : Peggy au 03.80.63.32.95  
Sébastien au 03.80.63.32.03

► par mail : [unsa.territoriaux21@gmail.com](mailto:unsa.territoriaux21@gmail.com)

► nous rendre visite : nos bureaux sont situés au parking Gagnereau (19 Rue Ferdinand de Lesseps - rdc et 1er étage)